9783 - La direction par la femme de la prière des hommes

question

Question L'Islam reconnaît-il à la femme le droit de servir d'imam dans la mosquée ? Quelles sont les conditions qu'elle doit remplir pour occuper cette fonction ? Merci beaucoup.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'est pas permis à la femme de diriger la prière pour les hommes, car le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Placez-les derrière là où Allah les a placées . (Rapporté par Abd ar-Razzaq dans sa compilation (5115) une version plus exhaustive et dont la chaîne de transmission s'arrête sur Ibn Massoud (P.A.a). Cette chaîne est sûre et le hadith n'est pas attribué directement au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui).

Par ailleurs, la direction de la prière à la mosquée est une autorité. Or celle-ci ne peut être correctement assumée que par les hommes : Un peuple dirigé par une femme ne sera pas heureux . (Rapporté par al-Boukhari, 13/45-46). C'est ce qu'a dit le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui). A ce propos, il y a chez les hanbalites un avis très faible selon lequel la femme peut diriger pour les hommes les prières particulières dites tarawih, si elle récite bien le Coran alors que les hommes qui sont avec elle sont analphabètes, mais elle se place derrière eux dans ce cas. Cet avis est dépourvu d'un argument valable. En somme, la femme ne peut pas diriger la prière pour les hommes. En revanche, elle peut le faire pour des femmes comme ce fut le cas d'Oum Waraqat avec certains de ses mahram (personnes auxquelles il est permis de rester en intimité avec elle). Ce qui est différent de la direction de la prière à la mosquée.